Extrait	du	site	UGTG.org
---------	----	------	----------

url :Â http://ugtg.org/spip.php?article131

Les travailleurs en grÃ"ve chez DANONE péké fÃ" dÃ"yÃ"

- Actualité -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mardi 4 octobre 2005

Mis à jour le : samedi 31 mai 2008

UGTG.org

Les travailleurs en grÃ"ve chez DANONE péké fÃ" dÃ"yÃ"

Solidarité avec les grévistes de DANONE

Depuis le 20 juin dernier, les salariés de la société SGPY-DANONE sont en grà ve.

ANSANM ANSANM, ils réclament le respect de tous leurs droits, un salaire minimum à 1300,00â ¬, le paiement des heures supplémentaires travaillées, la révision du mode de paiement des chauffeurs payés à la commission alors que la Convention Collective prévoit un salaire de base de 1600 â ¬, hors commission.

Nos revendications sont fondées en droit et sâEuros"appuient sur les salaires payés par dâEuros"autres entreprises de la Branche Agroalimentaire. La société SGPY-DANONE qui contrôle plus de 45% du marché, bénéficie de résultats permettant de nous donner satisfaction.

Seulement, le patron, **Arnaud de LAVIGNE**, comme les **HAYOT**, **BEBIN** et autres exploiteurs qui sévissent en Guadeloupe, refuse de reconnaître que depuis 14 ans, les salaires quâEuros"il pratique ne respectent pas la Convention Collective de lâEuros"Industrie Laitière, ne respecte pas la loi sur la durée du travail.

Malgré plusieurs rencontres de négociations et lâEuros"intervention de lâEuros"Inspection du Travail, il persiste à vouloir nous affamer et à nous imposer une grÃ"ve longue. DâEuros"ailleurs, dans tous ses courriers aux grévistes, il insiste pour nous faire porter la responsabilité de la durée du conflit et précise quâEuros"il ne paiera pas les jours de grÃ"ve.

CâEuros"est, nous lâEuros"observons dâEuros"ailleurs, la constante attitude patronale : ne rien respecter, intimider, faire du chantage au licenciement espérant que les travailleurs terrorisés nâEuros"auront pas les moyens de réclamer leurs droits.

CâEuros"est bien pour faire échec à ce plan que les Travailleurs de la zone de Jaula, ont POTÃ0 FOS à nos camarades en lutte pendant plusieurs journées au mois dâEuros"aoà »t dernier.

AujourdâEuros"hui, aprÃ"s 3 mois de grÃ"ve, notre détermination est intacte, dâEuros"autant que lâEuros"Inspection du Travail reconnaît la justesse de nos revendications et constate notre droit à paiement de rappels de salaires.

A notre prochaine réunion de négociation du Jeudi 06 Octobre, la direction de la SGPY DANONE devra définitivement se décider à nous rétablir dans nos droits si elle veut que nous reprenions le travail.

NOU PÃ0KÃ0 FÃÆ DÃÆYÃÆ

BAY FOS POU PRAN FOS

P-Ã -P, le 04/10/05

SECTION UGTG DANONE